

Bonjour cher(e)s collègues,

Monsieur Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, et Monsieur Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat auprès du ministre, ont fait un point d'étape sur les chantiers de transformation importants qui se poursuivent au sein du ministère, parmi lesquels la simplification de la fiscalité avec la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH), la concertation sur le nouveau réseau de proximité des Finances Publiques, la mission sur l'unification du recouvrement confiée à Monsieur Alexandre GARDETTE . Ils ont précisé que toutes ces modernisations sont conduites avec le souci d'améliorer le service délivré aux usagers et ont transmis l'évolution du schéma d'emplois sur les trois prochaines années, conséquence de la mise en œuvre de ces transformations d'ampleur visant à simplifier la vie des Français (prélèvement à la source, suppression des petites taxes) ou baisser les impôts (suppression de la taxe d'habitation).

Pour les exercices 2020 à 2022, le ministère de l'Action et des Comptes publics connaîtra ainsi une baisse totale de ses effectifs d'environ 5 800 emplois sur les trois années. Au total, sur la durée du quinquennat, le ministère réalisera donc une baisse de 10 000 emplois.

En ce mois de septembre, la rentrée s'annonce donc avec de gros nuages sombres et nous évoquerons avec le Directeur Général le 19 septembre toutes les problématiques que posent de telles décisions en termes d'efficacité budgétaire et de gestion humaine.

Si notre association prend en considération la nécessaire évolution des services, il ne s'agit pas de jouer aux apprentis sorciers en détruisant systématiquement l'existant. Les comptables sont un pilier majeur de la DGFIP et nous devons tout faire pour expliquer la modernité d'un recouvrement s'appuyant sur le principe de la responsabilité personnelle et pécuniaire et défendre le rôle du comptable public auprès des collectivités locales.

Les cadres comptables ont plus que jamais besoin d'une structure de dialogue pour leur défense. Nous rejoindre c'est faire l'option du réalisme réactif et du dialogue dans un contexte où de nombreux appétits prônent la disparition du comptable public.

Je vous engage à participer activement, à réagir pour ne pas subir, en adhérant au CRCP et en vous exprimant via notre site <http://www.comptable-etat.fr>

Brigitte Ollivier,
Présidente du CRCP
Payeure Départementale de la Haute-Savoie